

- REGLEMENT INTERIEUR -

1 Consignes concernant le gymnaste

Les gymnastes sont tenus de : suivre les consignes de sécurité énoncées par l'entraîneur, respecter l'entraîneur et les autres membres du groupe.

Le gymnaste doit déposer ses vêtements au vestiaire et se présenter au professeur en tenue décrite ci-après et à l'heure de début de cours.

La gymnastique nécessitant une préparation physique, il est important que les gymnastes participent régulièrement aux entraînements et aux horaires prévus, en arrivant à l'heure.

L'entrée s'effectue par la porte d'entrée de la salle de gymnastique. L'entrée et/ou la sortie par le local matériel ou la porte de secours est interdite.

Il est formellement interdit de manger pendant l'entraînement. Les chewing-gums sont interdits.

2. Consignes concernant les parents

A chaque séance, les parents doivent s'assurer de la prise en charge de leur enfant par l'entraîneur, afin que les enfants n'attendent pas seuls à l'extérieur du gymnase.

Les parents doivent également venir chercher leur enfant à la fin de l'entraînement. Dans le cas où une tierce personne vient chercher l'enfant, ou si celui-ci est autorisé à rentrer seul, il est demandé aux parents de remplir une décharge. Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux parents de ne pas rester dans la salle de gymnastique pendant l'entraînement. Aucun enfant extérieur au Club n'est autorisé à accéder aux installations sportives, même sous la surveillance de ses parents.

En cas d'absence, les parents doivent prévenir l'entraîneur, et non le bureau. Nous vous demandons en cas d'arrêt de la pratique sportive de nous prévenir et de nous en expliquer les raisons.

Important concernant les groupes Avancé, Passion et Compétition : il convient de prendre en compte qu'un certain nombre de frais annexes (justaucorps, tenue, déplacements aux compétitions) sont à prévoir au cours de l'année qui ne sont pas pris en charge par l'association.

3. La tenue de gymnastique

La pratique de la gymnastique exige une tenue adéquate permettant une grande liberté de mouvement.

- **pour les garçons :** short ou pantalon de sport, tee-shirt, chaussons souple ou pied-nu, pas de chaussettes.
- **pour les filles :**
 - Initiation : tee-shirt, short ou legging, chaussons souples ou pieds-nus, pas de chaussettes.
 - Loisirs : Justaucorps d'entraînement, short ou legging, chaussons souples ou pieds-nus, pas de chaussettes.
 - compétitions : justaucorps d'entraînement ou club, short ou legging, chaussons souples ou pied-nu, pas de chaussettes.

Les cheveux doivent impérativement être attachés.

En compétition, il sera demandé aux gymnastes de porter la tenue du club : justaucorps et/ou veste. (justaucorps en vente à 65€, la veste est prêtée par le club)

4. Responsabilité de l'association

Tout problème de santé nécessitant des précautions particulières doit être signalé à l'entraîneur (allergie, port des lunettes, verrues, poux,).

L'association n'est pas responsable en cas de vol dans les locaux. A cette occasion, il est rappelé qu'il n'est pas souhaitable de laisser des objets de valeur sans surveillance (portables, portefeuilles, etc.).

L'association se réserve le droit de ne pas maintenir un cours si le nombre de gymnaste est insuffisant. En cas d'abandon en cours d'année du gymnaste, non motivé par un certificat médical, aucun remboursement ne sera effectué.